

M1 Fiscal ou M1 Droit des affaires ?

Par **Endofroad**, le 22/07/2019 à 01:57

Bonjour,

Je viens à vous car je suis un peu perdue concernant mon choix de master 1, et espère obtenir conseil de votre part

En effet, j'hésite très fortement entre un master 1 de droit des affaires, et un master 1 de droit fiscal qui est assez réputé, mais aussi très dur et exigeant

Je n'ai aucune préférence, étant donné que j'avais pour projet initial de faire du droit international, mais mes candidatures n'ont pas été retenues

Ainsi, j'hésite très fortement car d'une part je crains très fortement de m'enfermer dans la fiscalité en choisissant un master 1 de droit fiscal, et jusque là je n'ai eu qu'une vision très générale de ce que cela était (je serais ainsi rassuré de savoir qu'il y a toujours possibilité de faire autre chose en M2), mais je crains aussi de choisir le master 1 de droit des affaires, car je me dis qu'il est nécessaire de se démarquer étant donné la quantité d'étudiants qui y sont. En fiscalité j'avais eu une note plutôt bonne, tandis que dans les matières de type droit des sociétés, contrat, je n'atteignais pas la moyenne, donc difficile de se démarquer. Alors que je me dis que concernant le master de fiscalité, à défaut de devoir se démarquer, la réputation de ce dernier me donnerait peut-être plus d'opportunité pour accéder au M2

Ainsi, je viens à vous pour vous demander quel master pourrait être le plus approprié à un profil comme le mien s'il-vous-plaît?

Un très grand merci à vous pour votre aide!

Par **MorganM**, le 22/07/2019 à 09:49

Bonjour.

A mon sens un M1 fiscal conditionnera le choix de votre M2 qui devra par définition être dans le domaine de la fiscalité. Donc je pense que vous vous enfermez dans cette matière en optant pour un M1 fiscal.

Un M1 DAF reste plus large et vous permet parfaitement de prétendre à un M2 fiscal par la suite car il y a souvent de la fiscalité en M1. Il faut bien regarder les enseignements proposés

et tenter de trouver des M1 DAF avec de la fiscalité à la fois au S1 et au S2.

Il est toutefois vrai que les notes de M1 comptent pour beaucoup dans l'admission en M2 (surtout le premier semestre) et il est effectivement judicieux d'aller dans un master où l'on se sentira le plus à l'aise.

Néanmoins j'attire votre attention sur le fait que bien souvent, le droit fiscal que l'on étudie en licence n'est pas pareil que ce que l'on peut étudier en master spécialisé. En effet, souvent en licence, l'on étudie le droit fiscal général qui relève plus d'une présentation de la matière et des bases générales. En master spécialisé, il peut s'agir de calculs afin de déterminer l'impôt sur les sociétés par exemple, ce que l'on ne fait en principe pas en droit fiscal général. La matière devient donc très pratique.

De bonnes connaissances en comptabilité sont également nécessaires.

Par conséquent, si vous n'avez jamais fait de tels exercices en droit fiscal (calculs de l'IS, amortissements, etc), je vous déconseille de vous orienter de suite dans un M1 fiscal car vous serez peut être surpris par le contenu des matières. Un M1 DAF vous permet de brasser plus de matières tout en faisant un peu de fiscal (et si vous vous apercevez que vous n'aimez finalement pas cette matière, vous pouvez vous diriger vers autre chose ; à l'inverse si vous en faites une passion vous pouvez poursuivre vers un M2 fiscal).

A mon sens le choix d'un M1 fiscal serait opportun pour un étudiant qui souhaite absolument en faire son projet professionnel et qui a une idée précise de ce dont il s'agit (stages, expériences professionnelles..) ce qui ne semble pas être votre cas.

Par **Endofroad**, le **22/07/2019** à **12:11**

Merci pour votre réponse

Effectivement c'est également ce que je me suis dit, mais étrangement je pense que mes notes seront peut-être meilleures en fiscal étant donné que je suis assez familiarisé avec les calculs, ayant entrepris auparavant des études scientifiques, et j'avoue que le côté pratique des enseignements me manque un peu. Mais c'est vrai que le simple côté pratique ne suffit pas à choisir sa voie, c'est pour cela que je crains aussi de choisir ce master
Il s'agit du M1 de fiscalité à l'UPEC

Mais à votre sens il est donc inconcevable de poursuivre vers autre chose qu'un M2 de fiscalité ? Ou une poursuite vers un M2 de DAF internationale par exemple reste

envisageable ?

Merci à vous

Par **LouisDD**, le **22/07/2019** à **20:32**

Bonsoir

Comme le dit MorganML, le souci est qu'en se spécialisant dans le fiscal en M1, votre profil sera peut être moins attrayant pour un M2 droit des affaires. Alors que l'inverse serait moins absolu dirai-je, vu qu'en M1 DAF il y a généralement du droit fiscal avec TD à l'année... mais qu'en fiscal il n'y a pas toutes les matières essentielles du DAF... donc d'une part vous pourriez avoir du mal avec un M1 fiscalité d'aller en M2 DAF à cause de la sélection, mais en plus de cela vous pourriez avoir du retard sur les connaissances... Mais bon si ça ne vous fait pas peur, si vous êtes prêt à affronter les galères etc, et si vous en voulez quoi, ba foncez !

D'autre part les notes en licence je m'y fierai pas entièrement pour un choix de Master... Je n'ai pas eu des notes exceptionnelles en droit des sociétés ou en droit des contrats lors de ma licence, mais je sais aussi pourquoi : manque de maturité juridique, manque de pratique, manque de globalité... et petite matière sans TD soit un apprentissage par cœur pour un oral ou un QCM... rien à voir donc avec ce qu'on me demandera en M1

Je signale également à titre d'info que je vais en M1 DAF alors que je veux faire un M2 Fiscalité, avec un projet pro (peut-être) plus large que fiscaliste... (j'aimerais être l'homme juridique à tout faire dans l'aide à la décision de l'orientation d'une entreprise au regard du droit)...

Après si votre dossier est percutant et que vous vous débrouillez bien en entretien... rien ne vous arrêtera (et surtout pas un choix de Master... j'ai connu un M1 qui sortait de Pénal général qui a été pris en M2 contrats et marchés publics)

Par **Endofroad**, le **23/07/2019** à **11:45**

Bonjour,

Un grand merci à vous pour votre réponse!

Je pense donc faire un M1 DAF pour être sûr de ne pas me fermer trop de portes

Merci à vous